

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3323**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique spécialité distribution électrique et automatismes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Joseph Fourier Grenoble I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Grenoble I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assistant d'un ingénieur, l'activité de ce professionnel dépend de son lieu d'activité.

Dans un bureau d'études, il conçoit et met en œuvre des appareils électriques et des systèmes automatisés.

Dans un laboratoire, il participe à la mise au point de produits industriels. Il analyse les défauts et effectue des essais électriques pour corriger la fabrication.

En atelier de production, il assure le câblage des machines, vérifie le fonctionnement des automates et conduit les essais de réception.

Sur un chantier, il surveille l'avancement des travaux au niveau des installations électriques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur de la distribution électrique et de l'automatique industrielle.

Il exerce la fonction de chargé d'affaire en génie électrique, de concepteur et d'installateur électricien ou de concepteur en automatismes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : économie et connaissance de l'entreprise ; conduite de projet ; anglais ; communication

- Installations électriques et gestion de l'énergie : distribution électrique, conception d'une installation ; gestion de l'énergie ; qualité de l'énergie, mesure ; conversion de l'énergie

- Automatismes et systèmes : Informatique industrielle, programmation ; réseaux, supervision régulation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.ujf-grenoble.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**